


PLR Les Libéraux-Radicaux	Conseil Général de Vétroz	
Vétroz - Magnot	Postulat	Législature 2017-2020

Pour une échelle d'amendes transparente et proportionnée dans les cas d'infractions au règlement des déchets

Monsieur le président de la municipalité,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux et généraux,

Lors de l'élaboration du règlement sur les déchets la commission avait demandé la rédaction d'une table des amendes en lien avec ledit règlement. Cette table est à l'heure actuelle inexistante et le montant des amendes est inconnu. Les informations publiées au premier trimestre 2019 dans le tout-ménage communal sur le sujet ne permettent pas d'avoir plus d'informations et fournissent des critères vagues et peu transparents. Ces derniers ne permettent pas aux citoyens et citoyennes de savoir ce qu'ils risquent en cas de non respect du règlement communal.

Le présent postulat demande au conseil communal de rédiger une directive :

- 1) qui contient une table des amendes pour les infractions en lien avec le règlement des déchets. Cette dernière devra inclure une liste exhaustive des infractions possibles et le montant de l'amende pour chacune d'entre-elle.**
- 2) qui délègue la compétence dans le traitement des infractions au règlement des déchets et dans la distribution des amendes relatives au tribunal de police ou aux agents de police communaux.**
- 3) qui met en place un processus de distribution des amendes par courrier postal en respectant les bases légales en vigueur et en informant exhaustivement les contrevenants des voies de droit et de recours.**

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez le présent postulat et nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la municipalité, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux et généraux, nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 9 septembre 2019

Au nom du groupe Libéral- Radical
Daniel Roh, Vice-Président

